

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 22/08/1936 relatif à l'indemnité de réinstallation des fonctionnaires coloniaux.

n° 22/08/1936

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
22 août 1936

Numéro JO
n° 477 du 31/08/1936

Date du numéro
31 août 1936

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1^o octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

Vu le décret du 30 juillet 1936, relatif à l'indemnité de réinstallation des fonctionnaires coloniaux,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 20 juillet 1936 susvisé relatif à l'indemnité de réinstallation des fonctionnaires coloniaux. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

A. ANNET.